

Chapitre I. Mise en contexte : l'immigration au Québec

1.1 Bref contexte historique, politique et social de l'immigration au Québec

Les différentes politiques fédérales et provinciales quant à la sélection des immigrants ont continuellement modelé le profil des nouveaux arrivants au Québec, et de ce fait, la structure sociodémographique de la province. À la fois similaires et différentes, ces politiques adoptées par les gouvernements fédéral et provincial à partir de la fin des années soixante ont eu un impact majeur sur la composition de l'immigration au Québec. Alors qu'au plan provincial, des politiques plus récentes ont ciblé le profil éducationnel et linguistique des immigrants, sur la scène fédérale, des politiques plus anciennes visaient plus spécifiquement l'origine nationale de ces derniers.

Au plan fédéral, en 1967, le gouvernement a mis fin à un siècle d'eurocentrisme en ce qui a trait à l'immigration. En instaurant une grille de sélection des immigrants, basée sur un système de points méritocratiques plutôt que sur l'origine des candidats, l'immigration en provenance de pays non européens a connu une hausse exponentielle au cours des années suivantes. Alors qu'avant 1967, la grande majorité des nouveaux arrivants étaient presque exclusivement européens (et racialisés en tant que blancs), après 1967, les principaux pays d'origine des immigrants se sont extrêmement diversifiés, la majorité de ces derniers provenant maintenant de pays non européens. Comme l'explique Myrlande Pierre, « jusqu'au début des années 1960, les politiques d'immigration visaient explicitement à

exclure les non-Blancs et favorisaient les personnes immigrantes originaires de la Grande-Bretagne » (2005 : 82). C'est également avec la loi adoptée en 1967 que les immigrants furent classés en trois groupes, soit les immigrants sélectionnés (les immigrants économiques), les immigrants acceptés grâce au regroupement familial et ceux admis pour motifs humanitaires (les réfugiés).

Au plan provincial, dès 1968, le Québec a créé son propre ministère de l'immigration (Banting et Soroka, 2012 :160) et, en 1979, établi sa propre grille de sélection (Cousineau et Boudarbat, 2009 : 233). En 1991, le gouvernement du Québec obtenait la juridiction exclusive sur la sélection des immigrants économiques qui désiraient s'installer dans la province (Cousineau et Boudarbat, 2009 : 233). Dans la foulée de l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, la grille de sélection du Québec pour les immigrants économiques a dès lors octroyé plus de points pour la connaissance du français, contrairement à ce qui prévaut dans le reste du pays. En ce qui a trait aux deux autres catégories d'immigrants, le gouvernement fédéral est demeuré responsable de la réunification des familles, alors que les deux paliers de gouvernement sélectionnent ensemble les réfugiés. Par ailleurs, c'est le gouvernement fédéral qui est l'unique responsable de l'octroi de la citoyenneté aux résidents permanents.

Bien qu'il ne puisse octroyer la citoyenneté, n'étant pas un État souverain, le Québec a tout de même développé sa propre approche en ce qui a trait à l'accueil, à l'établissement et à l'intégration des immigrants sur son territoire (l'interculturalisme), approche qui diffère de celle du Canada (le multiculturalisme). À cet égard, notons que le Québec détient une autorité complète quant à l'élaboration et l'implémentation des programmes d'aide aux nouveaux arrivants. Plus que partout ailleurs dans les autres provinces, le Québec joue donc un rôle beaucoup plus important en regard de la gestion de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle sur son territoire. Plusieurs auteurs attribuent cet intérêt marqué pour l'immigration au statut minoritaire du Québec au sein du Canada, en tant que seule province francophone du pays (et du continent) voulant préserver une histoire, une culture et une langue – voire une identité collective – distincte (voir entre autres Banting et Soroka, 2012 et Gagnon *et al.*, 2014 : 12). En fait, comme l'explique Aude-Claire Fourot, le

Québec, de par sa situation minoritaire sur le continent nord-américain, a toujours considéré le multiculturalisme canadien comme étant inadéquat pour lui (2013 : 20). En pratique, cela se traduit de différentes manières. Par exemple, en accordant plus d'importance au français dans sa sélection des immigrants, le gouvernement du Québec souhaite contribuer davantage à l'épanouissement du fait français sur son territoire.

C'est en 1990, avec l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration intitulé *Au Québec pour bâtir ensemble*, que les bases qui serviront à l'élaboration de l'interculturalisme ont été mises en place (Fourrot, 2013). Dans cet énoncé, le gouvernement du Québec met de l'avant la notion d'un « contrat moral » qui institue des droits et des obligations réciproques entre les membres de la société d'accueil et les nouveaux arrivants issus de l'immigration (MCCI – Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1991). Ce contrat moral ouvre la voie aux principales composantes de l'interculturalisme, soit : le français comme la langue commune de la vie publique, le soutien et l'encouragement à la participation et à la contribution de tous comme mécanismes favorables à la démocratie et la nécessité de l'échange intercommunautaire dans un contexte de pluralisme (Gagnon *et al.*, 2014 : 9). L'énoncé de 1990 contribue aussi à mettre de l'avant l'idée d'une « culture publique commune » (Gagnon *et al.*, 2014 : 9), une caractéristique propre à l'interculturalisme québécois.

Selon différents auteurs, l'approche interculturelle québécoise se distingue du multiculturalisme canadien, puisque contrairement à ce dernier, elle reconnaît explicitement l'existence d'une culture commune majoritaire (Bouchard, [2012] 2014 :100 et Laxer, 2013 : 1581). Le discours interculturel québécois promeut et défend le pluralisme culturel, mais insiste aussi sur le fait que les différences culturelles doivent évoluer dans les limites d'un cadre culturel national distinct, centré sur la langue française comme langue de la vie publique, entre autres choses (Laxer, 2013 : 1581). Bien que le gouvernement québécois n'ait jamais élaboré une « véritable politique institutionnelle en vue de fonder l'interculturalisme sur des bases solides », certains éléments sont généralement reconnus comme déterminants de cette approche québécoise (Gagnon *et al.*, 2014 : 11). À cet égard,

le rapport Bouchard-Taylor sur les pratiques d'accommodements raisonnables fait mention de cinq éléments clés propres à l'interculturalisme :

Pour aller à l'essentiel, on dira que l'interculturalisme québécois a) institue le français comme langue commune des rapports interculturels; b) cultive une orientation pluraliste soucieuse de la protection des droits; c) préserve la nécessaire tension créatrice entre, d'une part, la diversité et, d'autre part, la continuité du noyau francophone et le lien social; d) met un accent particulier sur l'intégration et la participation; et e) préconise la pratique des interactions (Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2008 : 121, cité dans Gagnon *et al.*, 2014 : 11).

En bref, l'interculturalisme québécois cherche à gérer la diversité ethnoculturelle de manière à maintenir un équilibre entre l'épanouissement d'une culture francophone – commune et publique –, d'une part, et le respect du pluralisme culturel, d'autre part. Gérard Bouchard soutient que la gestion de ce paradoxe entre pluralisme et inclusion constitue « l'un des plus grands défis » de l'approche interculturelle :

En vertu d'un principe de double reconnaissance (ou de reconnaissance réciproque), l'interculturalisme reconnaît donc l'existence de fait et la légitimité d'une majorité culturelle et de minorités. Il octroie à chacune le droit d'assurer son avenir, suivant ses choix, tout en préconisant l'interaction la plus étroite possible entre ces composantes dans un objectif d'intégration. On perçoit ici un important paradoxe et en même temps l'un des plus grands défis de l'interculturalisme, soit l'institution d'un équilibre entre l'impératif du pluralisme et celui de l'inclusion. En d'autres mots, la volonté d'atténuer la dualité (ainsi que le rapport majorité-minorités) afin de réduire les frontières ou les clivages et de créer une culture commune doit composer avec le droit des membres de la majorité fondatrice et des minorités de rester attachés à leur héritage et à leur identité. L'esprit même du pluralisme conduit donc tout à la fois à atténuer et à préserver la dualité (Bouchard [2012] 2014 : 58).

En ce sens, le modèle québécois se distingue du modèle canadien en matière d'intégration, alors que l'approche interculturelle québécoise promeut une culture commune portée par la langue française, « par opposition au cadre bilingue et d'égalité des cultures » mis de l'avant par le multiculturalisme canadien (Fourot, 2013 : 20).

Parmi les valeurs privilégiées au sein de cette culture commune (et outre l'affirmation du français comme langue publique et collective), le gouvernement souligne l'égalité entre les

hommes et les femmes, la primauté du droit, l'exercice des droits et libertés de la personne dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général, la laïcité, le respect de la démocratie et de la liberté d'expression et la célébration de la diversité. Dans les discours officiels, il y a donc une insistance sur l'acceptation de la diversité et le respect de la différence. Par contre, dans les faits, plusieurs auteurs mentionnent que les immigrants, surtout les femmes et les personnes qui font partie des minorités visibles, sont souvent victimes de discrimination et de racisme (voir entre autres Pierre, 2005 ; Chicha, 2012 et Cardu et Sanschagrin, 2002).

1.2 Le paradoxe de l'insertion socioéconomique des immigrants

Lorsqu'il est question d'immigration et d'intégration, plusieurs études révèlent l'existence d'un paradoxe saillant. D'un côté, la politique active de recrutement des immigrants au Québec, adoptée depuis le début des années 1990, mise sur leur potentiel d'employabilité (en privilégiant des immigrants jeunes, instruits et connaissant le français), de l'autre, ces mêmes immigrants éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver des emplois correspondant à leurs qualifications et de ce fait, présentent des taux de chômage plus élevés, des revenus plus faibles et subissent des conditions de travail davantage précaires (voir entre autres Vatz Laaroussi, 2008 et Béji et Pellerin, 2010). Plusieurs auteurs ont analysé ce constat et ont cherché à expliquer ce phénomène.

Dans leurs travaux comparant les cohortes d'immigrants arrivées au Québec en 1981 et en 2001, Jean-Michel Cousineau et Brahim Boudarbat (2009) notent que la situation économique des nouveaux arrivants s'est globalement détériorée à travers le temps. Ils indiquent que « les répercussions de cette détérioration s'étaient tout à la fois manifestées en termes de taux d'emploi plus bas, de taux de chômage plus élevés, de salaires plus faibles, malgré la hausse du niveau de qualifications » (Cousineau et Boudarbat, 2009 : 244). Ils soulignent toutefois que ce sont les immigrants arrivés à l'âge adulte qui sont les plus touchés. Ceux qui ont immigré avant l'âge de 18 ans s'en tirent généralement mieux. Ils font l'hypothèse que leur capital humain, acquis au Québec, est plus avantageux sur le

marché de l'emploi, comparativement à un capital humain acquis à l'étranger, pour les immigrants plus âgés.

D'autres auteurs abondent dans le même sens, mais soulignent que ce sont surtout les femmes immigrantes, membres d'une minorité visible, qui ont le plus de difficulté à s'insérer sur le marché du travail (bien que tous les immigrants, en général, soient affectés par cette réalité). Par exemple, Maude Boulet (2012) note que les femmes immigrantes non blanches présentent un taux de déqualification supérieur par rapport aux autres groupes de la société et que cette déqualification correspond à de revenus d'emploi plus faibles. Ici, la déqualification professionnelle est définie comme étant « le fait d'occuper un emploi qui requiert un niveau de scolarité inférieur à celui que possède l'individu » (Boulet, 2012 : 53). De manière générale, Boulet observe que « plus la déqualification est intense, plus les revenus d'emploi sont faibles » (2012 : 77).

Dans un même ordre d'idées, Marie-Thérèse Chicha (2012) conclut que les femmes immigrantes sont les plus désavantagées sur le plan de la déqualification professionnelle, bien que cette déqualification affecte l'ensemble des immigrants. En adoptant l'approche de l'intersectionnalité (qui prend en compte le cumul des marqueurs d'inégalité, tel le fait d'être femme, d'être immigrante et d'être membre d'une minorité visible), elle se penche sur trois séries de variables pour expliquer cette déqualification, « soit, les stratégies de la famille immigrante, la reconnaissance des qualifications étrangères et les pratiques des employeurs » (Chicha, 2012 : 88). Ainsi, l'auteure révèle qu'une stratégie familiale qui mise sur l'employabilité du conjoint (alors que ce dernier pourrait effectuer un retour aux études pour mettre à jour ses qualifications, notamment) pourrait désavantager la femme immigrante qui risquerait de prendre rapidement un emploi « gagne-pain » (et peu qualifié) pour soutenir la famille. Quant à la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger, Chicha explique que ce processus est souvent extrêmement coûteux et compliqué et que les chances de succès sont minces malgré « l'investissement en temps et argent » (2012 : 97). De plus, elle souligne que les experts en charge d'évaluer les diplômes acquis à l'étranger « pourraient, dans certains cas, associer le niveau de développement économique du pays d'origine à la qualité des diplômes universitaires qui y sont décernés » (Chicha, 2012 : 98).

Enfin, pour ce qui est des pratiques des employeurs, l'auteure révèle que ces derniers privilégient l'expérience de travail canadienne et ont tendance à recruter des employés parmi leurs réseaux de connaissances souvent composés de personnes natives du pays. Elle mentionne aussi les attitudes empreintes de racisme et le sexisme de la part des employeurs et des conseillers en emploi. À ce sujet, l'étude de Ledent et Bélanger (2011), basée sur des modèles statistiques multivariés, fait ressortir trois facteurs qui réduisent le taux de surqualification chez les personnes immigrantes, soit « la connaissance des langues officielles, le fait de ne pas appartenir à un groupe de minorité visible ou le fait de détenir un diplôme occidental » (cité dans MIDI, 2013 : 5).

En bref, les facteurs qui font obstacle à l'insertion socioéconomique des nouveaux immigrants sont nombreux et ils affectent davantage certains groupes d'immigrants, tels les membres des minorités visibles, les immigrants arrivés à l'âge adulte et les femmes. En plus de la non-reconnaissance des acquis et des compétences, les pratiques discriminatoires, les barrières linguistiques (Cardu et Sanschagrín, 2002 : 107) et le manque de réseaux sociaux (Béji et Pellerin, 2010) constituent aussi des facteurs qui rendent difficile l'insertion socioprofessionnelle des immigrants. Pour ce qui est de la littérature portant sur les immigrants latino-américains en général et sur les immigrants péruviens en particulier, il en ressort un constat similaire.

1.3 L'immigration latino-américaine au Québec

En 2011, on dénombrait 98 805 immigrants latino-américains installés au Québec (soit 35 550 personnes nées en Amérique centrale et 63 255 personnes nées en Amérique du Sud), correspondant donc à 10,1 % de la population immigrante totale et 1,3 % de la population totale de la province (MIDI, 2014a : 38). Bien qu'il ne s'agisse pas nécessairement d'un groupe d'immigrants important en termes de nombre et de pourcentage, il n'en demeure pas moins que cette frange de la population ne cesse d'augmenter depuis quelques années. À cet égard, notons que l'Amérique du Sud affiche une des plus fortes croissances d'effectifs depuis 2006, alors que le nombre de personnes natives de cette région a augmenté de 29,8 % au Québec (MIDI, 2014a : 17).

En ce qui a trait plus précisément à l'histoire de cette immigration, Victor Armony (2014) mentionne qu'il y aurait eu différentes grandes vagues migratoires depuis les années 1970. Entre les années 1970 et 1990, la plupart des immigrants de l'Amérique latine sont venus au Canada pour des motifs politiques (pour fuir les dictatures militaires en Amérique du Sud – comme au Chili et en Argentine, par exemple – et les guerres civiles en Amérique centrale – au Salvador, notamment). Cependant, depuis les années 1990, la plupart des immigrants latino-américains ont été admis comme « immigrants économiques », en grande majorité en tant que travailleurs qualifiés en raison de leur bon potentiel d'employabilité sur le marché du travail. Armony (2014) qualifie ces immigrants de « réfugiés économiques », alors que ces derniers ont fui la violence et la répression dans leur pays d'origine et qu'ils ont eu comme principale motivation de trouver de nouveaux horizons d'emploi et d'améliorer leur situation socioéconomique. Enfin, Armony fait état d'une troisième vague d'immigration en provenance de l'Amérique latine qui a commencé au début des années 2000, soit la vague des « réfugiés socioculturels » (2006 : 3). Selon Armony, ceux qu'il appelle les « réfugiés socioculturels » se distinguent qualitativement des autres immigrants latino-américains, puisqu'il s'agit de personnes qui immigreront par choix (plutôt que par nécessité) et qui se caractériseraient par leurs fortes aspirations de mobilité sociale. Il s'agit d'ailleurs de familles appartenant à la classe moyenne dans leur pays d'origine et dont les adultes ont une formation universitaire et une expérience professionnelle considérable. Tout comme une bonne partie des immigrants des années 1990, ces immigrants sont admis au Canada en tant que travailleurs qualifiés. Bien que ces immigrants latino-américains fassent partie de la classe moyenne dans leur pays d'origine, Armony (2014) note qu'ils vivent tout de même des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi et une certaine mobilité socioéconomique descendante dans leur terre d'accueil (tout comme plusieurs autres groupes d'immigrants non européens appartenant à des minorités visibles). Les conclusions d'Armony quant à la difficile insertion économique des immigrants latino-américains sont également reflétées dans d'autres études.

En effet, les quelques études réalisées sur les immigrants latino-américains révèlent que, tout comme plusieurs autres groupes d'immigrants, ils sont victimes de déqualification

socioprofessionnelle (voir entre autres Rojas-Viger, 2006 et Pagnotta, 2011). Ces études confirment que les Latino-Américains sont confrontés aux mêmes problèmes que les autres groupes d'immigrants non européens (tels la non-reconnaissance des acquis et des compétences, le manque d'expérience canadienne, la discrimination et les barrières linguistiques). Bien que les auteurs de ces études mettent l'accent sur une expérience collective de déqualification, plusieurs d'entre eux soulignent également le fait que les immigrants latino-américains ne forment pas un groupe homogène. Ces immigrants dit « latinos » proviennent en fait d'une diversité de pays, appartiennent à différentes classes sociales et catégories racisées (certains ayant des traits phénotypiques plus autochtones considèrent qu'ils font partie des minorités visibles, alors que d'autres se qualifient de blancs) et sont admis selon différentes catégories d'immigration (pensons notamment aux réfugiés en provenance de la Colombie qui se sont installés au Québec au cours des dernières années). En ce sens, les immigrants latino-américains forment un groupe tout à fait hétérogène et diversifié. Chaque immigrant est susceptible de vivre une expérience d'immigration différente, influencée entre autres par sa classe sociale, son pays d'origine, son éducation et son ethnicité.

À cette diversité socioéconomique et ethnique s'ajoute une diversité spatiale des lieux de résidence des immigrants latinos-américains. En effet, en termes de répartition géographique, il n'y aurait pas vraiment un quartier « latino » au Québec (comme le quartier chinois à Montréal, par exemple) où l'on trouverait une forte concentration de Latino-Américains. Alors que la grande majorité des immigrants latino-américains vivent dans la région de Montréal, ils sont dispersés un peu partout dans les différents quartiers de la métropole. Comme l'explique Madga Garcia Lopez (2003), la dispersion résidentielle des immigrants latino-américains à Montréal (et ailleurs au Canada) présente un portrait bien différent par rapport à d'autres groupes d'immigrants et par rapport à la concentration géographique des Latinos que l'on retrouve dans certaines villes des États-Unis :

En ce qui concerne la dimension de l'implantation résidentielle latino-américaine par rapport à d'autres groupes d'immigrants (Portugais, Italiens, Libanais, etc.), on observe une relative dispersion résidentielle. La dispersion résidentielle des immigrants latino-américains montréalais, qui résident dans différents quartiers de la ville et des municipalités de la proche banlieue, contraste fortement avec la concentration souvent

accentuée des immigrants latino-américains à l'intérieur des grandes agglomérations américaines. On est loin de la figure du *barrio* des villes des États-Unis (Garcia Lopez, 2003 : 8).

Par ailleurs, s'il n'y a pas vraiment de quartier résidentiel à caractère latino-américain, d'autres auteurs soutiennent qu'il existe tout de même depuis quelques années un secteur commercial « latino » à Montréal. Dans leur article portant sur les pratiques d'envoi d'argent et de biens des immigrants originaires d'Amérique latine, Nathalie Tran et Jorge Pantaleón (2010) font référence à un secteur que leurs répondants appellent le « *barrio latino* ». Cette zone, située dans les quartiers Rosemont-Petite-Patrie et Villieray, « plus précisément dans un quadrilatère délimité, au nord par la rue de Castelnau, au sud par la rue Bélanger, à l'ouest par la rue St-Denis et à l'est par la rue Christophe-Colomb », comprend plusieurs commerces latino-américains (Tran et Pantaleón, 2010 : 126). C'est d'ailleurs dans ce secteur que Tran et Pantaleón ont interrogé dix répondants-envoyeurs latino-américains qui fréquentaient des agences de transferts d'argent et de biens. Ces auteurs révèlent que les envoyeurs adultes utilisent les agences de transferts d'argent et de biens afin de répondre à des obligations familiales et de soutenir des membres de la famille qui sont restés en Amérique latine. Les auteurs concluent que ces agences locales, destinées aux membres de la communauté latino-américaine, sont « simultanément des lieux de transaction économique et des lieux de génération d'un certain genre de sociabilité » (Tran et Pantaleón, 2010 : 138). S'inspirant des écrits de Marcel Mauss et de Jacques T. Godbout, les auteurs montrent qu'il ne s'agit pas ici de transactions purement économiques, mais plutôt de formes de dons et de contre-dons, empreintes de significations, qui sont effectuées dans un contexte où la migration économique est synonyme de stratégie familiale. Ces formes d'échange-don marquent, solidifient et maintiennent le lien social et affectif entre les membres de familles transnationales.

En bref, les différentes études portant sur les immigrants latino-américains au Québec font état d'une immigration diversifiée, où les migrants sont confrontés à des difficultés d'insertion socioéconomique. La dernière vague d'immigration, composée en grande partie de travailleurs qualifiés, reflète les politiques d'immigration québécoises (et canadiennes) qui mettent l'accent sur le recrutement de ce type de migrants internationaux. Ces derniers

immigrent souvent dans le cadre d'une stratégie familiale afin d'améliorer leur situation économique et leur qualité de vie. L'immigration péruvienne récente, qui fait l'objet de cette thèse, reflète également cette nouvelle réalité et les quelques études qui ont été réalisées jusqu'à maintenant confirment cette tendance.

1.4 L'immigration péruvienne au Québec

1.4.1 Le profil sociodémographique⁷

Avant de présenter les quelques études qui ont porté sur l'immigration péruvienne, il importe de dresser un bref profil sociodémographique de cette population. Selon *l'Enquête nationale auprès de ménages* de 2011, réalisée par Statistique Canada, il y aurait 15 685 personnes d'origine ethnique péruvienne au Québec (MIDI, 2014c). Parmi celles-ci, 66,6 % d'entre elles sont nées à l'étranger et font donc partie de la première génération d'immigrants. Il s'agit ainsi d'une immigration récente ; en 2011, 62,5 % des membres immigrés de cette communauté s'étaient installés au Québec au cours des 15 dernières années et 27,3 % d'entre eux étaient arrivés dans la province au cours des 5 dernières années. Parmi les membres de cette communauté, on compte une forte proportion de personnes qui se disent appartenir à un groupe de minorité visible, soit huit membres sur dix. Notons aussi que la communauté péruvienne compte légèrement plus de femmes que d'hommes (53,6 % par rapport à 46,4 %) et qu'il s'agit d'une population jeune, alors que deux personnes sur cinq ont moins de vingt-cinq ans (42,8 %) et que 34,5 % sont âgées de 25 à 44 ans. Pour l'ensemble du Québec, ces proportions sont respectivement de 28,9 % et 26,2 %. Enfin, « le poids relatif représenté par les enfants est significativement plus élevé au sein de la communauté péruvienne qu'il ne l'est pour l'ensemble de la population du Québec », soit 43,3 % comparativement à 28,4 % (MIDI, 2014c : 5).

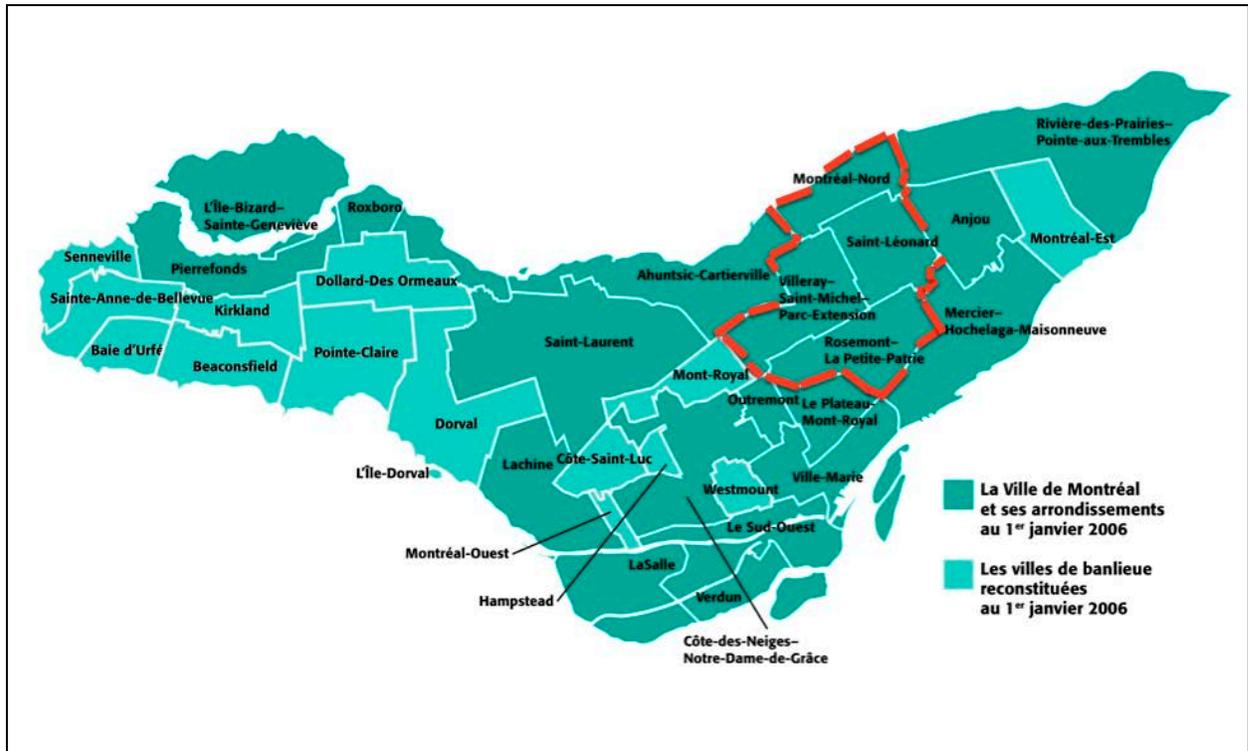
Quant au niveau de scolarité des membres de cette communauté, notons qu'à l'instar d'autres groupes d'immigrants récents, les personnes d'origine péruvienne sont en général

⁷ Toutes les statistiques citées dans cette section proviennent du document intitulé *Portrait statistique de la population d'origine ethnique péruvienne au Québec en 2011*, réalisé par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Gouvernement du Québec (MIDI) (2014c).

plus éduquées comparativement à l'ensemble de la population du Québec. En effet, 28,5 % d'entre elles détiennent un diplôme universitaire, un pourcentage supérieur à celui de l'ensemble de la population québécoise (qui est de 18,5 %). Pour ce qui est de l'éducation secondaire, la proportion de Péruviens qui n'ont pas dépassé le diplôme d'études secondaires est moins élevée que celle observée au sein de la population québécoise (soit 37,8 % comparativement à 43,9 %). Malgré ce plus haut taux d'éducation, les personnes d'origine péruvienne affichent tout de même des revenus médian (22 209 \$) et moyen (27 320 \$) moins élevés que ceux enregistrés pour l'ensemble des Québécois (respectivement 28 099 \$ et 36 352 \$). Le taux de chômage chez les personnes d'origine péruvienne (10,5 %) est d'ailleurs plus élevé que celui de l'ensemble de la population québécoise (7,2%).

La majorité des membres de la communauté péruvienne (91,8 %) vivent dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal (tout comme la plupart des autres immigrants d'origine latino-américaine, d'ailleurs). Ces personnes d'origine péruvienne sont réparties comme suit dans les différentes régions administratives de ce secteur : près de 60 % d'entre elles vivent dans la région administrative de Montréal, alors que 17,7 % d'entre elles habitent la région de la Montérégie et 10,3 %, celle de Laval. Seulement 2,4 % des immigrants péruviens habitent la RMR de Québec (380 personnes) et 2,3 % (355 personnes) celle de Gatineau. Parmi les personnes d'origine péruvienne qui habitent la ville de Montréal, 15,5 % d'entre elles vivent dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, 11,2 % dans celui de Montréal-Nord, 9,7 % dans celui de Rosemont-La Petite-Patrie et 9 % dans celui de Saint-Léonard. Ainsi, bien qu'il n'existe pas de quartier péruvien comme tel, il est tout de même intéressant de noter que 45,4 % des personnes d'origine péruvienne qui habitent la ville de Montréal se concentrent dans quatre arrondissements adjacents, situés au Nord-Est de la ville (Figure 1).

Figure 1 : Répartition géographique des Péruviens à Montréal : les quatre quartiers les plus populaires



Note : 45,4 % des personnes d'origine péruvienne qui habitent la ville de Montréal ont élu domicile dans quatre quartiers adjacents, soit Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (15,5 %), Montréal-Nord (11,2 %), Rosemont-La Petite-Patrie (9,7 %) et Saint-Léonard (9,0 %).

Source : Ville de Montréal,

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,85493596&_dad=portal&_schema=PORTAL

En bref, la population d'origine péruvienne au Québec est avant tout urbaine, jeune et davantage scolarisée que l'ensemble de la population québécoise. Elle se concentre dans les grandes villes, plus précisément dans la région de Montréal et de ses banlieues (et en majorité dans la ville de Montréal elle-même).

1.4.2 Les études qualitatives

Quant aux études qualitatives portant sur l'immigration péruvienne au Québec, notons tout d'abord que peu de travaux ont été réalisés sur ce sujet. Alors que plusieurs études ont porté sur les immigrants péruviens dans différents pays (pour le Chili, voir entre autres Mora et Undurruga, 2013; Stefoni, 2011; Núñez Carrasco, 2010; Mora, 2008; Staab et Maher, 2006;

Maher et Staab, 2005; pour une comparaison entre le Chili et les États-Unis, voir Sabogal et Núñez, 2010; et pour une étude comparative portant sur les États-Unis, l'Espagne, le Japon et l'Argentine, voir Paerregaard, 2008), très peu d'auteurs se sont penchés sur l'immigration péruvienne au Québec. Comme l'expliquent Ayumi Takenaka, Karsten Paerregaard et Ulla Berg (2010), les émigrants péruviens se sont d'abord dirigés vers les États-Unis et, à partir de la fin des années 1980, vers d'autres destinations comme l'Espagne, l'Italie et le Japon. Plus récemment, l'Argentine et le Chili sont devenus des destinations importantes pour les émigrants péruviens. En effet, depuis la seconde moitié des années 1990, de plus en plus de Péruviens ont émigré vers ces deux pays. Selon Takenaka, Paerregaard et Berg (2010), deux principaux facteurs expliquent cette tendance : la difficulté de trouver des emplois dans les marchés du travail en Espagne, en Italie et au Japon, d'une part, et la demande croissante pour une main-d'œuvre non qualifiée en Argentine et au Chili. Aujourd'hui, plus de 10 % de la population du Pérou (soit près de 3 millions de Péruviens) habite à l'extérieur du pays (Takenaka, Paerregaard et Berg, 2010 : 5). Près d'un million de Péruviens vivent maintenant aux États-Unis (Altamirano 2006, cité dans Takenaka, Paerregaard et Berg, 2010 : 5) – soit la destination comprenant la plus importante concentration de ressortissants –, 120 300 en Espagne, 70 800 en Italie (OCDE, 2009, cité dans Takenaka, Paerregaard et Berg, 2010 : 6), 120 000 en Argentine et 130 000 au Chili (Mora et Undurraga, 2013 : 295). En comparaison, avec une communauté péruvienne comprenant près de 16 000 membres, un nombre bien inférieur à celui d'autres destinations beaucoup plus populaires, le Québec n'a pas été l'objet de plusieurs études. Par ailleurs, il existe tout de même trois mémoires de maîtrise, réalisés au cours des dernières années, qui ont porté sur l'immigration péruvienne au Québec (Charbonneau, 2011 ; Murrugarra Cerna, 2010 et Chung Bartra, 2009).

Dans un premier temps, le mémoire de maîtrise de Denis Charbonneau (2011) offre une analyse comparative et historique sur l'immigration péruvienne. Dans son mémoire de maîtrise en histoire, Charbonneau examine les facteurs d'expulsion et d'attraction qui ont amené les Argentins et les Péruviens à quitter leur pays pour venir s'installer à Montréal à partir de 1960. Il explore quels phénomènes socioéconomiques et politiques ont amené les Péruviens et les Argentins à émigrer et quelles sont les raisons qui les ont poussés à choisir

Montréal. Charbonneau analyse également l'intégration de ces deux groupes d'immigrants en examinant trois indicateurs, c'est-à-dire l'usage du français, la vie professionnelle et l'intégration en milieu urbain. Afin de réaliser cette étude, l'auteur a utilisé trois types de données, soit les statistiques gouvernementales sur l'immigration péruvienne et argentine ; une trentaine d'entrevues réalisées auprès des membres de ces deux groupes d'immigrants ; et enfin, 14 demandes de statut de réfugié obtenues en vertu de la loi sur l'accès à l'information.

Charbonneau révèle que l'immigration en provenance du Pérou a été peu nombreuse et surtout de nature indépendante entre 1960 et 1980. À cette époque, ce sont davantage des Péruviens relativement aisés qui immigrèrent en raison de « motifs personnels », entre autres pour voyager, poursuivre leurs études ou rejoindre leur famille (Charbonneau, 2011 : 36). Entre 1968 et 1980, 1311 Péruviens ont immigré au Québec. Depuis le milieu des années 1980, par contre, les flux migratoires en provenance du Pérou ont augmenté. Charbonneau explique que la situation politique et socioéconomique de l'époque a poussé beaucoup de Péruviens à émigrer. La violence, liée aux affrontements entre l'État péruvien et les guérillas du Sentier Lumineux, ainsi que les problèmes économiques (telle l'hyperinflation), auraient amené plusieurs Péruviens à quitter leur pays (Charbonneau, 2011 : 49). Charbonneau note aussi une « diversification des catégories d'immigrants » durant cette période, alors que la proportion de Péruviens admis dans le cadre de réunifications familiales a été beaucoup plus importante qu'auparavant. Selon Charbonneau, cette situation « illustre un accroissement des migrations en chaîne pour ce groupe », alors que « [I]es Péruviens qui se sont installés durant les années 1960, 1970 et au début des années 1980 ont attiré des amis, des membres de leur famille à venir s'installer à Montréal » (2011 : 54). Vers la fin de cette période, il y a également eu une augmentation importante du nombre de réfugiés, soit dans les années 1991 et 1992. En effet, entre 1981 et 1990, le Québec a admis seulement 86 réfugiés péruviens, comparativement à 148 en 1991 et 258 en 1992⁸. En tout, ce sont 3745 immigrants péruviens (répartis selon les trois

⁸ Ici, il importe de mentionner que la politique d'immigration du Québec a été modifiée en 1991 et qu'elle a dès lors permis l'accueil d'un plus grand nombre de réfugiés (Chung Bartra, 2009), ce qui pourrait expliquer la hausse d'immigrants péruviens appartenant à cette catégorie durant ces années.

catégories d'immigration, soit 42,30 % provenant de l'immigration économique, 44,57 % du regroupement familial et 13,14 % de réfugiés et autres) que le Québec a accueillis entre 1981 et 1992 (Québec, ministère de l'Immigration et des communautés culturelles, 2009, cité dans Charbonneau, 2011 : 50).

Charbonneau rapporte que ce sont durant les années 1990 et 2000 que le Québec a admis le plus grand nombre de Péruviens, alors que les « admissions annuelles pour ce groupe sont demeurées élevées et ont même parfois augmenté (2011 : 74). En tout, ce sont 8 611 immigrants péruviens qui ont été admis au Québec entre 1993 et 2008. Encore une fois, ce serait la situation économique difficile (illustrée par notamment par l'hyperinflation), qui aurait incité plusieurs Péruviens à émigrer afin d'« améliorer leurs conditions de vie » (Charbonneau, 2011 : 75). Charbonneau explique aussi que la famille et les réseaux de connaissances ont constitué un « facteur d'attraction important » pour les immigrants péruviens à Montréal (2011 : 75). Depuis les années 2000, il y a également eu une hausse marquée du nombre d'immigrants péruviens détenant un diplôme universitaire et venant s'installer dans la métropole. Comme l'explique Charbonneau, cette situation s'explique par le fait que les gouvernements provincial et fédéral ont adopté des critères de sélection des immigrants qui favorisent l'admission de travailleurs dits « qualifiés » durant les années 1990 (2011 : 82). Entre 1993 et 2008, 2654 immigrants économiques d'origine péruvienne (comprenant les travailleurs qualifiés) ont été admis au Québec (correspondant à 30,82% du total d'immigrants péruviens reçus durant cette période), alors que le regroupement familial a permis l'admission de 2503 immigrants péruviens durant ce même intervalle (soit 29,07 % du total d'immigrants péruviens admis entre 1993 et 2008).

Un bon nombre de réfugiés ont également été admis à cette époque (soit 3454 réfugiés, correspondant à 40 % de l'ensemble des immigrants péruviens reçus au Québec entre 1993 et 2008). Ici, Charbonneau mentionne qu'il est possible de croire que certains de ces Péruviens sont en fait de « faux réfugiés » qui auraient « demandé le statut de réfugié au Canada sans réellement avoir eu leur vie en danger dans leur pays d'origine » (2011 : 81-82). Il cite un reportage du quotidien *La Presse* ainsi qu'une recherche réalisée dans le cadre de l'émission *Enquête* de Radio-Canada pour soutenir ces allégations. Par ailleurs, il

apporte tout de même un bémol à cette affirmation, puisqu'il soutient qu'il est difficile de « chiffrer le nombre de 'faux réfugiés' chez les Péruviens » (Charbonneau, 2011 : 81-82). Dans le cadre de cette thèse, je cherche moins à confirmer l'existence ou non de « faux réfugiés », mais plutôt à comprendre comment les personnes qui sont susceptibles d'être perçues comme de « faux réfugiés » vivent cette situation et comment cette dernière pourrait affecter (ou non) leur construction identitaire et leur intégration. En d'autres termes, je cherche à comprendre comment les préjugés et les discours populaires au sujet des immigrants péruviens, notamment, peuvent avoir un impact sur leur expérience d'immigration.

Au sujet de l'intégration, Charbonneau a réalisé des entrevues auprès de 17 immigrants péruviens (sept femmes et dix hommes) arrivés à différentes périodes entre 1960 et 2008 afin de mieux comprendre leur insertion au sein de la société québécoise. L'auteur mentionne d'abord que les immigrants péruviens « présentent des statistiques peu reluisantes en matière de revenus et d'emplois », avec, en 2006, un revenu moyen moins élevé que le revenu moyen au Québec et un taux de chômage supérieur à la moyenne québécoise (Charbonneau, 2011 : 93-94). Par ailleurs, Charbonneau apporte une nuance intéressante à ce constat, puisqu'il montre que les immigrants présentent une expérience différente selon leur période d'arrivée à Montréal. En effet, il révèle que les « Péruviens et les Argentins arrivés dans les années 1960 et 1970 semblent avoir bénéficié d'un contexte économique plus favorable, avec de plus grandes opportunités d'emplois et un taux de chômage plus bas » (Charbonneau, 2011 : 99). Au contraire, les immigrants arrivés au cours des années 1980, 1990 et 2000 ont dû faire face à un marché du travail de plus en plus compétitif, caractérisé entre autres par une hausse des emplois atypiques et un ralentissement des activités industrielles et manufacturières (Charbonneau, 2011 : 100). Dans leur étude sur la situation économique des immigrants au Québec, Cousineau et Boudarbat (2009) en arrivent à une conclusion similaire. En se basant sur les données de recensement de 1981 et 2001, ils constatent que la situation économique des immigrants s'est globalement détériorée. Alors que Cousineau et Boudarbat n'écartent pas l'hypothèse de la discrimination envers les immigrants, Charbonneau, quant à lui, demeure plus sceptique. Ce dernier suggère qu'il y aurait peut-être une « certaine discrimination

économique de la part de la société québécoise » à l'endroit des Péruviens et des Argentins en raison de leur origine ethnique (Charbonneau, 2011 : 103). Par ailleurs, il conclut qu'il est difficile de confirmer cette hypothèse puisqu'aucune des personnes qu'il a interviewées « [n']a mentionné avoir subi de la discrimination par rapport à sa vie professionnelle » (Charbonneau, 2011 : 103). Dans le cadre de cette thèse, j'aimerais examiner davantage cette interprétation à travers mes entrevues avec les immigrants péruviens.

Dans un deuxième temps, Juan Carlos Murrugarra Cerna (2010), quant à lui, s'attarde davantage à la question de la discrimination vécue par les immigrants péruviens. Alors que son mémoire en sociologie – intitulé *L'impact du loisir sur l'intégration sociale des minorités ethniques à Montréal : le cas des nouveaux arrivants originaires du Pérou* – porte principalement sur le rôle du loisir dans l'intégration des immigrants péruviens, il aborde tout de même la problématique de la discrimination, si ce n'est qu'au passage.

À travers des entrevues réalisées auprès de cinq personnes d'origine péruvienne (quatre hommes et une femme âgés de 30 à 36 ans et arrivés au Québec moins de cinq ans avant les entretiens), il constate que tous les répondants mentionnent avoir été victimes de discrimination au Québec et plus particulièrement lors de la recherche d'un emploi. Murrugarra Cerna explique que la discrimination se manifeste entre autres lors de l'embauche, alors que les emplois sont octroyés en fonction d'une échelle hiérarchisée et « racisée » :

Nos interlocuteurs insistent pour dire qu'il existe de la discrimination que nous pouvons résumer grâce à une sorte d'échelle que Marcel [un des répondants de l'étude] essaie de définir, où la priorité est accordée d'abord aux Québécois, puis aux Canadiens, ensuite aux Européens, enfin aux minorités. À ce sujet, le privilège est donné en fonction de l'affinité avec la culture dominante du pays : il faut parler parfaitement le français (en faisant une comparaison entre migrants les Français se trouvent favorisés) et parler l'anglais (c'est le cas des Canadiens anglophones ou de toute autre personne ayant l'anglais comme langue maternelle) [...] (Murrugarra Cerna, 2010 : 44).

À cela s'ajoute le sentiment, partagé par tous les répondants de Murrugarra Cerna, que « les Québécois seraient des personnes fermées, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas

promptes à sociabiliser avec les immigrants » (2010 : 78). Murrugarra Cerna souligne qu'« [i]l s'agit sans doute d'une perception subjective, mais qui concorde avec l'idée que le groupe majoritaire reste hermétique » (2009 : 78). Bien que les travaux de Murrugarra Cerna se basent sur un très petit corpus (seulement cinq personnes ont été interrogées), ils reflètent tout de même ce que d'autres auteurs ont observé quant à la discrimination vécue par différents groupes d'immigrants au Québec (voir en autres Cardu et Sanschagrín, 2002 ; Racine, 2009 et Chicha, 2012) et dans d'autres endroits au Canada (voir entre autres Creese, 2011 pour la Colombie-Britannique et Henry, 1994 pour l'Ontario).

Si Murrugarra Cerna se penche brièvement sur le phénomène de la discrimination, il étudie par ailleurs en profondeur l'apport du loisir dans l'intégration sociale des immigrants péruviens. Il en conclut que le loisir « est partie intégrante du processus d'intégration à la société d'accueil » (2010 : 95), bien que la langue (savoir communiquer dans la langue de la majorité) et l'emploi (obtenir un emploi satisfaisant aux plans matériel et professionnel) soient les deux facteurs clés de l'intégration (2010 : 101). Murrugarra Cerna explique que le loisir « s'avère une stratégie d'adaptation » qui encourage l'interaction sociale (2010 : 101). En fait, les entrevues réalisées par l'auteur révèlent que le loisir facilite et favorise les rapprochements avec le groupe majoritaire :

En effet, des liens d'amitié se développent grâce à des expériences sociales (sociabilité) et socialisatrices diverses, et à la consommation de biens et de services. La reproduction de l'identité ethnique notamment à travers la communalisation ethnique est également favorisée par le loisir. L'harmonie entre la communalisation et l'intégration permettent alors à l'immigrant de traverser différents espaces et rencontrer divers groupes (Tirone et Pedlar, 2005) ainsi que de s'accorder une satisfaction plaisante parce que le loisir est une affaire étroitement liée à la quête du plaisir (Murrugarra Cerna, 2010 : 95).

En bref, le loisir jouerait un rôle important dans l'intégration des immigrants, et ce, peu importe si les activités de loisir sont pratiquées à l'intérieur du groupe ethnique minoritaire (comme manger dans des restaurants péruviens, suivre des cours de danse traditionnelle, participer aux activités d'une association péruvienne) ou au sein du groupe majoritaire (comme participer à des activités sportives, aller au cinéma, suivre des cours de langue, etc.).

Enfin, dans un troisième temps, Victor Armando Chung Bartra (2009), à l'instar de Charbonneau (2011), adopte une perspective historique dans son mémoire de maîtrise en démographie intitulé *L'évolution de la migration du Pérou vers le Québec de 1973 à 2005*. Dans son étude, Chung Bartra analyse les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des immigrants en provenance du Pérou entre 1973 et 2005, d'une part, et d'autre part, il examine les déterminants de cette immigration. En se basant sur trois principales sources de données, soit les statistiques du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC), de Statistique Canada et de l'Institut national de la Statistique et de l'Informatique du Pérou (INEI), l'auteur se penche d'abord sur les caractéristiques des émigrants péruviens. Il révèle que la plupart des émigrants internationaux péruviens proviennent des régions urbaines et en grande partie de Lima, la capitale. Tout comme Charbonneau (2011), Chung Bartra souligne également le fait que les immigrants péruviens au Québec sont de plus en plus scolarisés et ont une meilleure connaissance du français et de l'anglais depuis les années 2000 – un profil démographique, rappelons-le, qui est encouragé par les politiques d'immigration québécoise et canadienne qui favorisent l'admission de travailleurs indépendants. Par contre, il note aussi que la plupart des immigrants péruviens ne connaissent ni le français ni l'anglais à leur arrivée au Québec et qu'ils conservent tous l'espagnol comme langue d'usage à la maison. En général, et ce, pour la période étudiée (1973-2005), il constate que l'immigration des Péruviens est jeune, alors que « la plupart des migrants ont entre 25 et 34 ans (tant pour les femmes que pour les hommes) et que les migrants âgés de 0 à 14 ans sont plus nombreux que ceux âgés de 15 à 24 ans » (Chung Bartra, 2009 : 75). C'est aussi une immigration qui comporte légèrement plus de femmes que d'homme.

L'auteur compare également les différentes catégories d'immigrants quant à leur connaissance des langues officielles. À ce sujet, il souligne que les nouveaux arrivants péruviens admis grâce au regroupement familial ont généralement une faible connaissance des langues officielles. En comparaison, « le fait d'être réfugié ne signifie pas un manque de connaissance des langues officielles » (Chung Bartra, 2009 : 76). Quant aux attentes professionnelles des Péruviens, il souligne que lors des périodes où il y a davantage

d'immigrants faisant partie du regroupement familial et des réfugiés (entre 1973 et 2000, par exemple), les emplois projetés sont ceux qui requièrent généralement peu d'années d'études. Par contre, depuis les années 2000, avec l'arrivée d'un plus grand nombre de travailleurs indépendants, il révèle que les emplois projetés nécessitent plus d'années de scolarité.

Afin de mieux comprendre les déterminants de l'immigration péruvienne, Chung Bartra a réalisé des entrevues auprès de 30 Péruviens (15 femmes et 15 hommes) âgés de 18 ans et plus qui sont arrivés au Québec entre 1995 et 2005. Il rapporte que les raisons les plus mentionnées pour choisir le Canada et le Québec sont l'opportunité d'accéder à un processus de migration légitime, d'une part et d'autre part, la possibilité de pouvoir améliorer son niveau de vie. Les répondants mentionnent aussi « l'avenir des enfants, le respect des droits des individus, la sécurité, l'égalité ethnique » et « la possibilité d'apprendre des langues » (Chung Bartra, 2009 : 67). Pour ce qui est du Québec en particulier, il mentionne que la présence de la famille et d'amis est de loin la raison la plus importante dans le choix de cette destination. Quant aux raisons pour quitter le Pérou, il constate que l'avenir des enfants est ce qui est le plus important pour les répondants. Le manque de sécurité au Pérou (lié au terrorisme ou non), « la recherche du bien-être économique lié à la possibilité de trouver un emploi », ainsi que le manque de travail et l'instabilité économique au Pérou sont aussi des raisons importantes qui ont motivé le projet migratoire (Chung Bartra : 2009 : 67). Il constate que les personnes arrivées entre 1995 et 2000 mentionnent davantage la violence sociale au Pérou, et en particulier le terrorisme, comme une des principales raisons pour quitter leur pays. En revanche, les Péruviens arrivés entre 2000 et 2005 mentionnent davantage les aspects économiques (tel le manque de travail et le manque de stabilité au travail) plutôt que la violence sociale. Chung Bartra explique cette différence entre cohortes par le fait que les événements de violence au Pérou ont débuté dans les années 1980 et se sont terminés au milieu des années 1990.

En ce qui a trait à l'insertion socioéconomique des immigrants péruviens, Chung Bartra souligne que seulement 38 % de ses répondants ont trouvé un emploi dans leur domaine de

formation. Cette statistique n'est pas surprenante et elle reflète une réalité bien documentée dans les différentes études portant sur l'insertion professionnelle des immigrants.

Les quelques travaux qui ont été réalisés sur l'immigration péruvienne au Québec jusqu'à maintenant sont surtout de nature descriptive et historique, offrant un portrait détaillé du profil sociodémographique des immigrants péruviens au cours des dernières années. Les auteurs expliquent aussi très bien les motifs qui ont poussé les Péruviens à quitter leur pays – tels la violence sociale, le terrorisme, le manque de travail, le désir de trouver un meilleur emploi et d'offrir un meilleur avenir pour ses enfants, entre autres – et les raisons pour choisir le Québec – comme la présence de la famille et d'amis déjà installés et la possibilité de réaliser une migration légitime (Chung Bartra, 2009 : 67), notamment. Par ailleurs, mis à part l'étude sur le loisir, ces études ne se penchent pas de manière approfondie sur l'expérience d'immigration et d'insertion des immigrants péruviens dans leur nouvelle société, notamment en ce qui a trait à leur déqualification sur le marché du travail, aux expériences de discrimination qu'ils auraient pu vivre, aux stratégies d'intégration utilisées (telle la mobilisation de réseaux sociaux) et à leur sentiment identitaire et d'appartenance. Avec la présente étude qualitative menée dans le cadre de cette thèse, je souhaite approfondir ces dimensions de l'intégration.

1.5 Conclusion

En résumé, cette brève revue de la littérature rappelle que c'est seulement depuis la fin des années 1960 que le Canada a modifié sa politique d'immigration eurocentrique afin d'accueillir des immigrants non européens. Au Québec, le gouvernement provincial a dès lors créé son propre ministère de l'immigration en 1968 et obtenu la juridiction exclusive sur la sélection des immigrants économiques sur son territoire. En matière d'intégration, la province francophone a aussi développé sa propre approche (quoique non institutionnalisée), soit l'interculturalisme qui vise à la fois l'épanouissement d'une culture francophone commune et le respect du pluralisme culturel. Par ailleurs, malgré cette volonté de respecter la diversité culturelle, les recherches récentes sur l'intégration des immigrants révèlent que ces derniers ont de plus en plus de difficulté à s'insérer

socioéconomiquement. Les immigrants récents occupent davantage d'emplois déqualifiants, ont un taux de chômage plus élevé et des revenus plus faibles (voir, entre autres, Vatz Laaroussi, 2008 ; Béji et Pellerin, 2010 et Cousineau et Boudarbat, 2009) et ce, malgré un gouvernement provincial qui choisit les immigrants en raison de leur potentiel d'employabilité (en privilégiant des personnes jeunes, instruites et parlant le français).

En ce qui a trait aux immigrants en provenance de l'Amérique latine, les quelques études portant sur cette population révèlent une situation similaire. Il appert que les immigrants latino-américains sont également sujets à la déqualification socioprofessionnelle. La littérature sur cette population met aussi l'accent sur sa diversité et l'hétérogénéité de ce groupe d'immigrants, provenant de différents pays, de différentes classes sociales et de différentes catégories racisées (alors que certains se considèrent comme blancs et d'autres comme appartenant aux minorités visibles) (Armony, 2014). À cette hétérogénéité ethnique, socioéconomique, culturelle et nationale, s'ajoute une hétérogénéité spatiale, puisqu'il n'y a pas vraiment de quartier « latino », même si les immigrants en provenance de l'Amérique latine comptent pour 10 % de la population immigrante au Québec. D'abord venus majoritairement en raison de motifs politiques dans entre les années 1970 et 1990, la dernière vague d'immigrants latino-américains est surtout composée de travailleurs qualifiés à la recherche d'une meilleure qualité de vie et de meilleures conditions socioéconomiques.

Enfin, les quelques études qui portent plus spécifiquement sur les expériences des immigrants péruviens reflètent les constats trouvés dans la littérature abordant l'immigration latino-américaine au Québec, en particulier en ce qui a trait aux vagues d'immigration et aux difficultés socioéconomiques. Par ailleurs, bien que tous les auteurs mentionnent le décalage entre les qualifications professionnelles des récents immigrants péruviens et les emplois peu qualifiés qu'ils occupent, aucun d'entre eux n'explorent en détail comment se vit cette déqualification chez les immigrants et quels en sont les impacts pour les principaux intéressés. Les études réalisées jusqu'à maintenant n'ont pas non plus examiné le rôle des réseaux sociaux dans l'intégration des immigrants péruviens. Aussi, la

question de l'identité des immigrants péruviens a été très peu abordée. Avec cette thèse, je propose de pallier ces lacunes dans la littérature.

MCours.com